

Saint Pierre du Chemin



INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 231 - NOVEMBRE 2024

◆ Décisions du Conseil Municipal

● Création d'un conseil municipal des enfants

La commission vie scolaire a souhaité relancer le conseil municipal des enfants (CME) qui n'était plus actif depuis 2014. Le 18 novembre, les enfants de CE2, CM1 et CM2 des deux écoles ont rendez-vous pour élire leurs représentants.

● Opération argent de poche

Le dispositif est destiné à l'ensemble des jeunes de la commune de 14 à 17 ans. Une présentation détaillée sera faite en début d'année et le dispositif mis en place aux vacances de printemps 2025.

● Cession du SDIS

La commune cède à titre gratuit une parcelle de 2 811 m² au SDIS de Vendée pour le nouveau Centre de Secours. C'est un premier pas pour un projet qui devrait voir le jour en 2025.

◆ Restaurant scolaire situé à l'école du Sacré-Cœur

Le restaurant scolaire situé à l'école du Sacré-Cœur bénéficie désormais du même mobilier que le restaurant scolaire du centre bourg.



◆ Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER)

L'ensemble des communes de la Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie doivent définir des zones d'accélération où les communes souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Une concertation du public aura lieu à la mairie du 29 novembre au 20 décembre 2024.

Les cartes et les règles d'urbanisme seront consultables aux heures d'ouverture de la mairie pendant cette période. Un registre sera également à disposition du public.



◆ J'AI 16 ANS : J'EFFECTUE MON RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire à 16 ans, il est à réaliser entre votre 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois suivant.

Une attestation de recensement est délivrée à la mairie sur présentation de :
- la carte nationale d'identité - le livret de famille à jour - un justificatif de domicile
L'attestation est obligatoire pour s'inscrire à tout examen et concours (CAP, BEP, Bac, permis de conduire, concours de la fonction publique).

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même à la mairie.

Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

INFORMATIONS SCOM



► **Un changement important dans la collecte en 2025**

Ordures ménagères et emballages le même jour

Première nouveauté, les bacs d'ordures ménagères et les sacs jaunes d'emballages seront collectés le même jour.

La collecte aura toujours lieu toutes les deux semaines grâce à des camions comprenant deux compartiments. Il vous suffira donc de sortir votre bac et vos sacs jaunes en même temps. Plus pratique !



► **Limiter les déchets de pelouse**

La gestion des déchets de pelouse est une préoccupation majeure pour de nombreux habitants, surtout pendant les saisons de croissance rapide. En adoptant des pratiques de gestion durable, vous pouvez non seulement réduire les déchets, mais aussi améliorer la santé de votre pelouse. Voici quelques conseils pour limiter les déchets de pelouse et contribuer à un environnement plus propre et plus vert.

1. Pratiquez le Mulching

Le mulching consiste à laisser les résidus de tonte sur la pelouse plutôt que de les ramasser. Ces résidus se décomposent rapidement et fournissent des nutriments naturels à votre gazon. Pour pratiquer le mulching efficacement :

- Utilisez une tondeuse équipée d'une lame spéciale pour le mulching.
- Tondez régulièrement pour éviter que les brins d'herbe soient trop longs et difficiles à décomposer.



2. Tondez à la bonne hauteur

Tondre votre pelouse à la bonne hauteur peut réduire la quantité de déchets et améliorer la santé du gazon. En général, il est recommandé de ne pas couper plus d'un tiers de la hauteur de l'herbe à la fois. Une hauteur de tonte adaptée permet aux brins d'herbe de se décomposer plus facilement et réduit le stress sur la pelouse.

3. Réutilisez les déchets de pelouse

Les déchets de pelouse peuvent être réutilisés de plusieurs façons :

- Comme paillis pour les parterres de fleurs et les arbustes.
- Comme aliment pour les poules ou d'autres animaux de ferme.

4. Planifiez des zones de prairie

Créer des zones de prairie ou de gazon naturel dans votre jardin peut réduire considérablement la quantité de tonte nécessaire. Ces zones, composées de plantes locales et de fleurs sauvages, nécessitent moins d'entretien et offrent un habitat pour la faune locale. Elles contribuent également à la biodiversité et à la beauté de votre espace extérieur.

En adoptant ces pratiques simples mais efficaces, vous pouvez réduire significativement les déchets de pelouse tout en améliorant la santé de votre jardin. Moins de déchets signifie moins de travail pour vous et un environnement plus sain pour tous.



Le 23 novembre de 10h à 18h

MARCHÉ DE Noël

ARTISANS ET CONFISEURS VOUS ATTENDENT DANS LEURS CHALETs

A retenir :

- Manège pour enfants
- Chorale
- Balade en calèche

Les incontournables :

- Atelier lettre au père Noël
- Maquillage de Noël

A découvrir & en exclusivité :

- Les vieux métiers
- Présence du père Noël

RÉSIDENCE COMTESSE D'ASNIÈRES
48 rue Pierre Bressuire
St Pierre du Chemin

Animé par Jacky Cornu
Entrée & animation gratuite

Restauration et boisson sur place



Téléthon

Vendredi 29 Novembre 2024 à partir de 19h

Salle des Halles de Saint-Pierre-du-Chemin (85)

Avec la participation des associations de St Pierre et la Mairie

"Tous Bâtisseurs"

Apportez vos boîtes de conserves (vides) décorées pour bâtir ensemble notre édifice

Course du Muscle
Avec les Ecoles de 10H00 à 12H00

Animations, Stands, Danse, Buvette, Snack

Notre Marraine, Amélie atteinte du syndrome de SED témoignera et répondra à nos questions.

Samedi 30 Novembre de 9H30 à 12h
Atelier Loisirs créatifs organisé par Familles Rurales

Renseignements et Réservations
Repas et Loisirs Créatifs:
HelloAsso - Chemin de la danse
Chez Laurence Favriau, 4 cour de la Motte
Saint Pierre du Chemin - Tél : 06.81.44.98.35

Adhésif, Décor de table, 9€

Enfants (accompagnés d'un parent), SOS cookies, 7€

Ou scanner moi !

Goûter de Noël

Comme les années passées, le CCAS offre un goûter de Noël à toutes les personnes de Saint-Pierre-du-Chemin de 70 ans et plus. Si le conjoint n'atteint pas cet âge, il est aussi invité.

Le goûter, qui commencera par une animation de Christophe Fuseau et Pierrot Roy, se déroulera le :

Jeudi 19 décembre à 14 H dans la salle des Halles

Il est impératif de s'inscrire avec le coupon ci-dessous et de le déposer à la mairie **avant le 5 décembre.**

Un transport sera mis en place pour aller chercher les personnes qui ne pourront se déplacer.

La distribution des brioches continuera d'être assurée aux personnes de **plus de 80 ans** qui n'auront pas participé au goûter, cette distribution aura lieu le 21 décembre.

As every year, the CCAS offers a Christmas snack to every 70 years old (and more) inhabitants of Saint Pierre du Chemin.

Even if your spouse has not reached this age yet he is also invited.

*The snack will take place in the Halles's room on **Thursday, December 19th at 2 pm.***

*It is imperative to register at the Town hall with this ticket **before December 5th.***

✂ -----

NOM : Prénom :

Adresse : - SAINT PIERRE DU CHEMIN

Tel :

Participera à ce goûter Nb de personnes :

Cocher la case si besoin d'un chauffeur : ☐



◆ Sainte Barbe

La Sainte Barbe festive aura lieu **samedi 30 novembre**, chez JB, à partir de 19 h 30.

Ce dîner dansant est ouvert à tous, le prix du repas est de 19 € pour les adultes et 6 € pour les enfants.

Pour tout renseignement et inscription, vous pouvez contacter Jean-Claude METAIS au **06 89 63 22 44**.



◆ Calendrier des pompiers

Les sapeurs-pompiers de la commune vont commencer prochainement la distribution de leur calendrier. Les sapeurs-pompiers seront en tenue, par deux, et ne distribueront que des calendriers de pompiers.

Nous vous remercions de leur faire bon accueil.

CONCOURS DE PALETS

EN TRIPLETTE

1 lot à chaque participant

24 € PAR EQUIPE

Inscriptions 13H30

Fin concours 19h30

Salle de sport
à **ST PIERRE du CHEMIN**

SAMEDI 30 NOVEMBRE

◆ Opération coquilles d'huîtres

Au vu du succès des collectes de coquilles d'huîtres organisées par le SCOM, la commune a décidé de renouveler cette opération.

Les permanences auront lieu à l'atelier communal rue des Saulniers
le jeudi 26 décembre 2024 et le jeudi 2 janvier 2025 de 10 h à 12 h.

Seules les coquilles d'huîtres seront acceptées, il est donc indispensable de trier avant le dépôt.



Mini-Agenda

17/11 : Vide grenier - Hand
(salle de sports)

23/11 : Marché de Noël
Résidence Comtesse d'Asnières

29/11 : Téléthon (salle des Halles)

30/11 : Sainte Barbe - Amicale Pompiers
(Chez JB)

30/11 : Concours palets - Foot
(salle de sports)

19/12 : Goûter CCAS (salle des Halles)

28/12 : Concours Belote - Blés d'Or
(salle des Halles)

04/01 : Concours Belote - Pompiers
(salle des Halles)

17/01 : Vœux du Maire et du Conseil Municipal
(salle des Halles)